

Questions fréquemment posées

Le service de récupération et de livraison de véhicules

En quoi consiste le service de récupération et de livraison?

- Le véhicule endommagé est récupéré.
- On vous livre un véhicule de remplacement, qui est mis gratuitement à votre disposition.
- Votre voiture est réparée et nettoyée dans un garage partenaire certifié par AXA (avec garantie à vie sur les travaux effectués).
- On vous rapporte votre voiture.

Que dois-je faire pour bénéficier de ce service?

- Appelez le 0800 809 809 (numéro gratuit) et déclarez votre sinistre.
- Mentionnez que vous souhaitez bénéficier du service de récupération et de livraison de véhicules.
- AXA organise pour vous la réparation de votre voiture.

Dans quel garage ma voiture est-elle réparée lorsque je souhaite bénéficier du service de récupération et de livraison?

- Le recours au service de récupération et de livraison implique que le véhicule soit réparé dans un garage partenaire certifié par AXA. AXA peut garantir uniquement dans ces garages la qualité et la disponibilité promises. Les coordonnées des garages partenaires vous sont communiquées lorsque vous déclarez votre sinistre à notre numéro gratuit.

De quoi faut-il encore tenir compte?

- Le service de récupération et de livraison de voiture n'est disponible qu'en cas de dommage casco pour une voiture de tourisme assurée.
- Cette offre est valable uniquement en Suisse et dans le secteur d'intervention du garage assigné. Le rayon d'intervention est généralement de 15 kilomètres.